



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directions de l'éducation

EXPÉDITEURS : Denys Giguère
Directeur
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Pauline McNaughton
Directrice intérimaire
Direction des politiques stratégiques en matière de réussite des élèves et d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans

DATE : Le 21 janvier 2015

OBJET : **Demande de propositions concernant des projets sur l'apprentissage par l'expérience au sein de la communauté**

La présente est une invitation à soumettre des propositions de projets novateurs qui, tout en respectant les rôles des enseignantes et enseignants et leurs pratiques régulières, sont centrés sur l'apprentissage par l'expérience et amèneront les élèves à s'impliquer activement avec des partenaires communautaires. Les projets devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire 2014-2015 afin de permettre d'identifier des occasions d'intégration dans les pratiques futures.

Dans *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, le ministère de l'Éducation reconnaît que les élèves « pourront profiter d'une vaste gamme de possibilités intéressantes à l'intérieur et à l'extérieur de l'école qui contribueront à leur succès. »

Lors des symposiums d'automne 2014, les équipes de leadership des conseils scolaires ont participé à des consultations sur l'élargissement de l'apprentissage par l'expérience. Ces participants ont partagé plusieurs nouvelles pratiques et modèles créatifs.

L'objectif de la présente demande de proposition est d'explorer de nouveaux modèles de programmation innovateurs. Ces projets orienteront l'élaboration continue de politiques et de programmes visant l'élargissement de l'apprentissage par l'expérience de la maternelle à la 12^e

année. Ce type d'apprentissage permet aux élèves de vivre une expérience, de réfléchir sur celle-ci et d'appliquer leur apprentissage dans leur prise de décision et dans leurs actions.

Critères s'appliquant aux projets

Afin de favoriser les objectifs de la vision renouvelée et de mettre davantage l'accent sur les occasions d'apprentissage par l'expérience dans la communauté, nous invitons les conseils scolaires à proposer des projets qui respectent les rôles des enseignantes et enseignants et leurs pratiques régulières et qui :

- sont centrés sur les intérêts et les questionnements des élèves;
- sont en collaboration avec des partenaires communautaires, soit à l'échelle locale ou mondiale;
- sont liés directement au curriculum ou en sont inspirés (que ce soit en lien à une ou plusieurs matières ou à un cours) et aux compétences du 21^e siècle, comme la pensée critique, le leadership, la créativité, l'innovation et la responsabilité sociale;
- sont conçus pour susciter la réflexion des élèves et favoriser l'application des connaissances dans des contextes nouveaux;
- se réalisent individuellement, en petits groupes ou en classe et font participer une ou plusieurs années d'études (à l'élémentaire ou au secondaire) ou sont des projets interpaliers;
- permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences dans les quatre domaines d'apprentissage énoncés dans le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie et de consigner leur apprentissage dans leur portfolio de cheminement (de la maternelle à la 6^e année) ou dans leur plan d'itinéraire d'études (de la 7^e à la 12^e année).

Afin de faire part de leurs propositions et faire des demandes de financement pour enrichir des initiatives existantes ou inspirées d'occasions d'apprentissage par l'expérience novatrices et vécues en collaboration avec des partenaires communautaires, les conseils et les administrations scolaires sont invités à remplir le formulaire de soumissions de propositions ci-joint.

Le financement peut couvrir les coûts associés aux éléments suivants :

- la participation à des occasions d'apprentissage par l'expérience offertes par les conseils scolaires ou par d'autres organismes, comme des groupes sans but lucratif ou des groupes communautaires;
- les frais de transport dans la province;
- les ressources et le matériel liés au projet;
- les congés professionnels pour le personnel enseignant et le temps de planification pour l'amélioration des initiatives existantes ou la création de nouvelles initiatives.

Nombre de conseils et d'écoles ont déjà mis en place des initiatives créatives ou des programmes novateurs qui misent sur l'expérience. Le financement peut servir à l'amélioration des projets existants (p. ex., enquête collaborative, apprentissage au 21^e siècle, éducation en plein air), mais ceux-ci doivent clairement répondre aux critères susmentionnés.

Il est interdit d'utiliser le financement aux fins suivantes :

- la dotation en personnel;
- l'achat de biens d'équipement;
- les déplacements à l'extérieur de la province;
- toute dépense non liée aux projets d'apprentissage par l'expérience.

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 11 février 2015. Le Ministère communiquera avec les conseils retenus d'ici le 27 février 2015, puis leur enverra l'entente contractuelle et procédera aux paiements de transfert.

Les conseils retenus seront tenus de déposer des rapports sur leurs méthodes d'évaluation, sur les étapes de mise en œuvre et sur l'incidence du projet sur les élèves. Les exigences liées au dépôt de rapports sont présentées dans le formulaire ci-joint.

Les leaders pour la réussite des élèves auront plus de détails sur les critères d'évaluation de la demande de propositions lors de la téléconférence pour les conseils scolaires de langue française, qui aura lieu le jeudi 22 janvier 2015, à 15 h 00, à l'occasion de la rencontre déjà prévue qui leur est destinée. Pour ceux et celles qui ne seraient pas disponible à ce temps, une téléconférence en anglais aura lieu le mercredi 28 janvier 2015, à 12 h 00.

Nous vous remercions des efforts que vous déployez pour favoriser la réussite des élèves. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Francine Bouchard, à francine.bouchard@ontario.ca ou au 416 325-2120.

Denys Giguère
Directeur
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

Pauline McNaughton
Directrice intérimaire
Direction des politiques stratégiques en matière
de réussite des élèves et d'apprentissage jusqu'à
l'âge de 18 ans

p.j. Formulaire de demande de propositions